Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 5 (1876)

Heft: 3

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

n'eût pas même fait mention des propositions *infinitives* et des propositions *participes* qui ne sont autre chose que des gallicismes.

Du reste, l'adoption de la grammaire de M. Berger pour l'école de la ville de Paris nous dispense d'en faire un plus ample éloge.

Premières notions de physique et de météréologie, par Hément. Paris, Delagrave. In-12, 405 pages.

Les noms des Félix Hément, des Fabre, des Louis Figuier, etc., figureront un jour parmi ceux des savants qui ont rendu le plus de services à notre génération. Sans l'aide, sans les talents et le zèle de ces infatigables vulgarisateurs de la science, les découvertes les plus remarquables, les plus utiles resteraient sans doute enfouies et oubliées dans les mémoires et les comptes-rendus des académies savantes. Chacun donc son lot : aux uns de fouiller et d'explorer des sillons inconnus, d'avancer sans cesse dans ces mines profondes de la science ; à d'autres d'en faire connaître les produits, d'en distribuer les divers trésors sur tous les comptoirs de la publicité.

On cherche surtout avec raison à faire participer la jeunesse aux grands résultats de ces investigations.

L'ouvrage de physique que nous annonçons est un résumé succinct, il est vrai, mais il renferme toutes les principales lois de la physique, avec leurs démonstrations expérimentales et leurs applications les plus utiles. Ainsi que l'indique le titre, la météorologie occupe une large part dans cet ouvrage.

Ce manuel de physique, qui eut l'honneur d'être couronné en France par la société pour l'instruction élémentaire, pourrait servir avantageusement de guide aux instituteurs dans la préparation des leçons qui ont trait aux sciences naturelles.

CORRESPONDANCE.

II

Sion, le 24 janvier 1876.

Je suis heureux de pouvoir vous donner aujourd'hui quelques détails sur le progrès de notre enseignement primaire. Voici d'abord ce que nous lisons dans le *Villageois,* journal agricole qui s'édite à Sion, et qui, avec une naïveté toute valaisanne, nous dit souvent d'excellentes vérités. « L'école normale du Valais pour les institutrices est placée sous « l'excellente direction de Madame Venetz-Calpini. Pour la première fois « les cours inaugurés le 10 novembre, auront une durée de huit mois « pleins et entiers, sans compter un cours de répétition qui s'est clos le « 6 novembre et dont la durée a été de deux mois destinés à mettre un « peu à flot les anciennes institutrices. » L'école des aspirants régents a aussi été ouverte dans la première quinzaine de janvier, sous l'habile direction d'excellents maîtres que nous devons en grande partie à la haine de M. Bismark contre les instituts congréganistes dans l'Alsace-

Lorraine. Ces deux écoles comptent chacune une trentaine d'élèves.

Le Département de l'Instruction publique a publié, dans le courant de l'année dernière, d'importants travaux pour régler la marche de nos écoles. Je citerai d'abord le *Règlement* scolaire, dont un de vos correspondants vous a déjà parlé. Vient ensuite un *Plan d'étude pour les écoles primaires,* puis le *Règlement* d'admission et de promossion aux écoles normales, avec un programme d'examens pour l'obtention du brevet d'instituteur, etc. Ce sont autant de petits traités de pédagogie pratique, que l'instituteur sera appelé à consulter, et auxquels il devra autant que possible se conformer dans la tenue de son école. Je dis *autant que possible,* car il est difficile en pareille matière de pouvoir établir en détail des principes applicables à la généralité de nos écoles. Bon gré mal gré il faudra toujours tenir compte de la position topographique de notre pays, et des obstacles que beaucoup d'instituteurs rencontrent dans l'accomplissement de leur noble mission. Les décrets et ordonnances sur la matière ne manquent donc pas. Il faudra seulement, comme le disait très-bien l'un de vos derniers correspondants, qu'une main sage et ferme les fasse passer de la théorie à la pratique. C'est ce que nous attendons avec une pleine confiance et du zèle bien connu du chef de la Direction de l'Instruction publique, et du dévouement de nos instituteurs.

Nos autorités communales et scolaires auront sans doute encore passablement de progrès à faire, mais tôt ou tard un heureux résultat sera réalisé. Nos hommes avancés ont souvent déclamé contre l'ignorance du clergé et ses opinions rétrogrades ; cependant, comme l'expérience le prouve, dans la plupart des paroisses rurales, le curé est la seule autorité qui s'intéresse réellement au progrès de l'instruction primaire, la seule en qui l'instituteur trouve un ami, un guide et un conseiller dévoué. Honneur donc à nos vénérés pasteurs!

J'extrais, pour vos lecteurs, les chiffres suivants du compte-rendu de la gestion du conseil d'Etat en 1874, touchant la marche de nos écoles primaires pendant le cours de 1873-1874 :

Le traitement du personnel enseignant a été de 104,756 fr. en argent ; 87 instituteurs perçoivent de plus des subsides en nature, plusieurs la pension entière, les autres des accessoires plus ou moins importants. En outre, j'ai compté 20 écoles dont les maîtres ou maîtresses, à défalquer des nombres ci-dessus, ne perçoivent aucun traitement pécuniaire, vu qu'ils sont tenus d'enseigner en vertu de leur bénéfice, ou des obligations de leur institut. Il est à remarquer que depuis l'année où ce tableau a été publié, les choses se sont passablement améliorées. Le *minimum* du traitement des instituteurs étant fixé à 50 fr. par mois de classe, ce traitement a été par conséquent augmenté au moins du tiers, et pour beaucoup d'écoles de la moitié de ce qu'il était alors. — Puissent ces sacrifices joints au dévouement de nos magistrats et au zèle de nos instituteurs et institutrices, produire des fruits aussi heureux et aussi abondants que les déclamations de nos détracteurs sont nombreuses et injustes à notre égard. U. A. I.

A vendre chez M. Baudère, instituteur à Semsales :

L'ÉDUCATION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Au moyen de l'intuition et du style

par Alfred DESTEXHE ; 2 fr. 80 *(Expédié franco.)*

On trouvera chez le même : **Le système métrique mis à la portée de tout le monde,** par CABANDÉ, à 50 c. l'exempl.